Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260720-202620JUIL02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du FINISTERE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

SÉANCE DU 20 JUILLET 2026

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
15	13

Date de la convocation
10 juillet 2026
Date d'affichage
10 juillet 2026

Le 20 juillet 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Monsieur LIGAVANT André, Conseiller Municipal ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal ;
Madame DUVINAGE Margot, Conseillère Municipale ;
Madame SERGENT Élodie, Conseillère Municipale ;
Monsieur KERNINON Alexandre, Conseiller Municipal.

Absentes excusées :

Madame BOURDON Florence, Conseillère Municipale ;
Madame TRIPET Julie, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance :

Madame FILY Marguerite a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260720-202620JUIL02-DE

2 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE (FIA)

Rapporteur : Gilles SERGENT

La commune adhère à l'Établissement Public Administratif d'Appui à l'Ingénierie Locale « Finistère Ingénierie Assistance ».
Cet organisme départemental réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la commune. FIA est déjà intervenu sur la commune sur le dossier du cheminement doux de Bicêtre, la création du lotissement de Prat al Lenn et la requalification de la rue des Ajoncs.

Par délibération n° 202630MARS01-DE du 30 mars 2026, le conseil municipal avait désigné Monsieur Gilles SERGENT pour représenter la commune au sein de cet organisme.

Il est apparu par la suite que, conformément aux statuts de cet organisme, le Maire est membre de droit et siège de ce fait sans qu'une désignation par le conseil municipal soit nécessaire.

Il convient, en conséquence, de procéder à la désignation d'un autre représentant de la commune afin de compléter la représentation communale au sein de cet organisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** Monsieur Mickael CLAQUIN comme délégué de la commune à « Finistère Ingénierie Assistance ».

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 20 juillet 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

